



Le Mot du Maire

Chaque année à pareille époque, le bulletin municipal, trait d'union entre les élus et la population, retrace l'historique des actions engagées par la municipalité. Au-delà des informations purement locales il se doit de vous informer des évolutions législatives et réglementaires et aussi de vous donner des informations pratiques susceptibles de vous aider au quotidien.

Pour les internautes, de plus en plus nombreux, le site www.mairie-le-cabanial.fr vous permet d'accéder à toutes les informations relatives à la commune et notamment le travail de votre conseil municipal. Il vous offre aussi la possibilité de nous faire part de vos remarques et suggestions...

Sur fond de crise européenne avec les répercussions engendrées par les budgets des Etats et par contre coup ceux des collectivités territoriales, le gel annoncé des dotations de l'Etat impacte obligatoirement les finances communales.

A mi-mandat un certain nombre de dossiers sont en phase préparatoire, d'autres sont sur les rails depuis un peu plus d'un an et d'autres seront finalisés.

- **En phase préparatoire :** La réfection des rues et places du centre bourg. La mise en place des espaces verts au lotissement de « La Serre ».
- **En cours d'élaboration :** La reconfiguration de l'entrée du bourg du côté ouest, le changement des menuiseries de la salle des fêtes, la réfection de l'impasse de la rue du château avec achat de deux chapiteaux, l'achat de nouveaux jeux pour enfants et surtout la révision du Plan Local d'Urbanisme.
- **Finalisés :** Le programme voirie et la mise en place de l'éclairage public au lotissement de « La Serre ».

Une analyse descriptive plus approfondie des différents programmes figure dans les pages de ce bulletin.

Pour ce qui nous concerne, la gestion du budget communal s'articule autour de deux piliers incontournables : le maintien et l'amélioration des infrastructures en plaçant le citoyen au cœur de nos préoccupations et en gardant le souci du bon usage des deniers publics.

Deux temps forts ont rythmé le premier semestre de cette année, l'élection présidentielle les dimanches 23 avril et 7 mai suivie des élections législatives les 11 et 18 juin.

Voter est un acte citoyen, revendiqué par les populations privées de ce droit et pour lequel les générations qui nous ont précédés se sont battues, bien souvent au péril de leur vie.

Accomplir son devoir d'électeur constitue un acte majeur de notre démocratie. C'est pour cette raison que nous ne pouvons nous réjouir du faible taux de participation surtout en ce qui concerne les élections législatives.



Mes sincères remerciements :

- A l'ensemble des acteurs économiques de notre commune qui ont fait le choix de s'investir en zone rurale.
- Aux responsables d'associations et bénévoles qui assurent des animations tout au long de l'année et maintiennent ainsi un lien social.
- A toutes les personnes qui ont accepté d'apporter leur contribution éclairée.
- Aux employés communaux qui apportent leur savoir faire au bon fonctionnement des différents services.
- Aux adjoints et élus qui par leur travail, ont à cœur de servir leurs concitoyens et de faire évoluer leur cadre de vie.

Que les nouveaux habitants qui ont fait le choix de construire un projet de vie sur la commune trouvent les réponses adaptées à leurs aspirations.

J'adresse mes sincères condoléances à toutes les familles qui ont perdu un être cher et exprime ma sympathie et mon soutien à toutes celles et ceux qui connaissent la souffrance physique et morale.

Au nom des élus, du personnel communal, je vous souhaite à tous, espoir, courage, réussite et santé.

Bien cordialement, Bernard VALETTE.

Mesdames, Messieurs, Chers internautes,



Le Cabanial se devait de vivre avec son temps et c'est ainsi que le Conseil municipal a décidé, il y a déjà plus de 2 ans, de la réalisation du site internet de la commune.

Ce site simple et convivial a pour but de faire connaître le village et ses habitants mais aussi d'apporter des informations sur la vie pratique, civique et communale. Une large place est également réservée à l'école, aux associations (avec le calendrier des manifestations), aux entreprises, ainsi qu'à l'Histoire, au patrimoine et aux évènements du village.

De nombreux articles et photos sont déjà consultables et le site sera complété régulièrement en fonction des évènements : conseil municipal, animations, informations pratiques et autres.

Concernant la page Histoire, nous lançons un appel à tous les passionnés de notre village, afin d'enrichir notre site. Tous les documents (textes, photos) relatifs au passé, village, école, agriculture, commerce, artisanat d'autrefois, etc seront les bienvenus et contribueront à la mémoire virtuelle de notre village.

Nous souhaitons que cet outil vous aide dans vos recherches et nous restons à votre écoute pour l'améliorer.

Bonne navigation à tous !

Bernard VALETTE

Quelques chiffres

BUDGET ET FINANCES COMMUNALES 2017

Voté début avril, il s'équilibre en Recettes et en Dépenses.

Le Budget Primitif prévoit toutes les recettes et les dépenses de l'année.

FONCTIONNEMENT

Dépenses		Recettes	
Charges de personnel	81 300 €	Produits de services (loyers)	69 657 €
Autres charges de gestion courante	494 609 €	Impôts et taxes	110 360 €
Charges financières	18 000 €	Dotations et participations	86 649 €
Amortissement	6 776 €	Autres produits de gestion courante	390 €
Auto Financement	83 020 €		416 649 €
Total	683 705 €	Total	683 705 €

INVESTISSEMENT

Dépenses		Recettes	
Travaux	173 750 €	Auto Financement	144 926 €
Remboursement capital emprunt	22 000 €	Subventions	37 048 €
Report besoin de financement	0 €	Taxe aménagement	7 000 €
Cautions location	3 000 €	Amortissement	6 776 €
		Cautions location	3 000 €
Total	198 750 €	Total	198 750 €

Il existe 3 budgets annexes : le CCAS, l'Association Foncière et le lotissement « La Serre ».

Taux des contributions directes

Depuis 3 ans, ces taux sont restés inchangés et la commune n'envisage pas de les modifier.

	Taux	Produit Année 2016	Produit Année 2017
Taxe d'habitation	13.47 %	48 492 €	43 198 €
Foncier bâti	13.01 %	28 050 €	31 146 €
Foncier non bâti	69.84 %	17 250 €	17 320 €

Les bases d'imposition sont fixées chaque année par le ministère des finances auxquelles sont appliqués les taux votés par la commune.

Pour mémoire :

Les recettes d'une commune ont plusieurs origines

- Les impôts locaux
- La dotation globale de fonctionnement versée par l'Etat
- Les subventions diverses en fonction de la nature des projets
- Les locations : logements communaux et salle des fêtes
- Le recours à l'emprunt si nécessaire

Les charges ou dépenses

- Les rémunérations du personnel communal
- Toutes les dépenses courantes inhérentes au Fonctionnement quotidien de la commune
- Le remboursement de l'annuité de la dette
- Les Investissements

En résumé :

Recettes courantes – Dépenses courantes = Excédent brut de Fonctionnement

L'excédent brut de Fonctionnement permet d'abord de financer :

1. L'annuité d'emprunt
2. Les différents projets de l'année en cours

Bernard VALETTE

Plan local d'urbanisme

Le Conseil Municipal a décidé dans sa séance du 12 mai 2017 de procéder à une révision du Plan Local d'Urbanisme afin de dégager d'autres zones constructibles dans le périmètre du bourg et dans le périmètre du hameau d'En Durand mais aussi de bien définir éventuellement les zones constructibles des zones d'activités de « La Bartelle » et « Le Grand Rey ». En fait, il s'agit d'une mise à jour de notre document d'urbanisme qui prend en compte le développement harmonieux de notre commune pour les prochaines années.

Il faut savoir qu'à partir de 2020, ce document d'urbanisme deviendra un P.L.U.I (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal), donc traité par la Communauté des Communes « Terres du Lauragais » avec toutes les conséquences que cela suppose.

Encore une compétence supplémentaire transférée à l'intercommunalité ce qui en dit long sur l'avenir de nos petites communes.

Je vous rappelle que le PLU constitue un véritable outil de gestion et développement du territoire pour ses habitants et ses élus.

Plus particulièrement, le PLU définit pour l'ensemble de la commune, les différentes règles d'urbanisme qui veulent s'imposer. Le PLU est le cadre de référence pour l'instruction des permis de construire et d'autorisation d'urbanisme.

Cette révision du PLU sera une démarche partagée par tous les acteurs du territoire : les élus, les habitants et les services de l'Etat.

La révision du PLU s'organisera tout d'abord autour d'un diagnostic exhaustif de la situation existante sur le territoire. On y traite de la démographie, de l'économie dont l'agriculture est un pilier majeur, ou encore de l'environnement.

La commune de Le Cabanial avait déjà réalisé dès la mise en place du PLU en 2008, le projet de territoire autour de 6 grands axes de développement qui étaient déclinés en plusieurs objectifs.

Il s'agissait :

- d'organiser l'arrivée de nouvelles populations en répondant aux besoins des populations actuelles,
- d'assurer une maîtrise spatiale dans une logique d'économie d'espaces agricoles,
- de maintenir et développer le tissu économique local,
- de préserver et améliorer le cadre de vie des habitants,
- de préserver et mettre en valeur le patrimoine, lié à l'eau, aux boisements et aux espaces naturels.

Auxquels il faut ajouter aujourd'hui :

- d'intégrer au projet communal une démarche de développement durable.

Je tiens à signaler l'évolution maîtrisée et régulière de notre commune puisque nous sommes toujours dans le besoin de nous adapter. En effet, depuis l'instauration du PLU en 2008, nous avons déjà procédé à deux modifications et nous voici dans le besoin de procéder à une révision à la demande logique d'une partie de notre population et de tous les membres du Conseil municipal.

Bernard VALETTE

Mariages



- 27 août 2016, BARZI Julien Lionel Patrick et CAUBERE Stéphanie Marie Victorine
- 4 juin 2016, BOSQ Maxime Franck Bruno Bernard et RODRIGUES Laetitia Florentine Jeanne
- 6 août 2016, LIGONNIERE Pierre-Yves Vincent et DEMBELE Habata

Naissances

- 31 mars 2016 BOUCHAUD Maëlia
- 17 novembre 2016 LACASSAGNE Isis



Décès



- | | |
|-----------------|--------------------|
| 25 mai 2016 | PÉPPERS Vincent |
| 1 décembre 2016 | SERRES René Julien |

Conseil pratiques

Secrétariat de la Mairie

Les secrétaires de La Mairie, Isabelle NARCISSE et Annie MARTIN, sont à votre disposition aux horaires suivants.

Mardi : 14h -17 h

Jeudi : 17 h -19 h

Le 1^{er} samedi du mois : 10h - 12h

Tél : 05 61 83 12 59 Fax : 09 75 61 39 12

Email : mairie.cabanial@wanadoo.fr

Vous trouverez aussi grand nombre d'informations sur le site de La Mairie

<http://www.mairie-le-cabanial.fr>

État des lieux de notre commune

Les travaux du village

Cette année encore de nombreux travaux d'entretien ont été réalisés :

- La réfection et la mise en peinture :
 - o des poteaux de l'éclairage public
 - o des portails des cimetières
 - o des garde- corps des ponts sur le Peyrencou.
- La taille des arbres morts, des haies et des gazons.
- L'entretien régulier de la station d'épuration.
- Comme annoncé l'année dernière, le budget alloué par la Communauté des Communes, destiné au pool routier, a diminué. Nous avons donc prévu de l'enrobé stockable, permettant la réfection régulière de nos routes et chemins, évitant ainsi l'intervention d'entreprises extérieures.
- Cette année, nous avons voulu améliorer le local de nos employés municipaux et ce sont eux qui ont créé une pièce, isolée de leur atelier, comprenant une douche, un lavabo et un WC.



Ce qui reste à réaliser :



Nous avons prévu le changement de toutes les menuiseries de la salle des fêtes. Ces travaux seront effectués par une entreprise spécialisée dans ce type de réfection. Toutefois, les travaux de finition, type rejointoiement devront être réalisés par nos employés.

L'achat de deux chapiteaux, permettra d'agrandir la superficie d'accueil lors de nos manifestations. Ils pourront être positionnés dans l'impasse donnant sur la salle des fêtes.

Lotissement La Serre

Bon nombre de terrains sont vendus. Nous avons donc prévu de faire installer l'éclairage public fin 2017/début 2018. Après quoi nous préparerons les accotements pour la mise en place des plantations d'arbustes et les gazons.

Terrain de jeux du PECH

Prochainement, en bordure des jeux existants, dans la partie haute, seront placées 3 nouvelles structures.

- Pour nos « tout petits » de 2 à 6 ans
 - o Une petite maison des pêcheurs
 - o Un jeu à ressort Wallabies
- Pour les plus grands de 7 à 14 ans
 - o Un parcours d'agilité

Nous espérons que les travaux d'implantation et de mise en place de ces jeux, pourront être réalisés pour la fin de l'été.



Nos employés

Comme vous le savez, ils sont polyvalents et très compétents. Quand la compétence fait défaut dans un domaine, nous les envoyons en formation. C'est pourquoi Bastien a suivi cette année, une formation en plomberie.

Entre tous ces travaux, nos employés sont très occupés et, au risque de me répéter, ils ne sont pas dans la commune pour palier au manque de civisme des propriétaires d'animaux qui les laissent divaguer, ce qui occasionne l'aboïement des autres chiens à leurs passages...sans oublier les désagréments de ces animaux laissés devant les portes et les portails des uns et des autres.



Le Conseil Municipal a remercié Madame Janine Raynaud pour les années effectuées à la Mairie et lui a souhaité une heureuse et longue retraite.

Je vous remercie par avance de respecter la quiétude de notre village et le travail de notre personnel qui s'évertue à garder nos espaces propres et accueillants.

Merci à tout notre personnel qui se rend disponible autant que faire se peut, pour servir tous les Cabanialaises et tous les Cabanialais.

Merci à tous ceux qui font que notre village est propre et accueillant.

Thierry Rouvillain
Adjoint au Maire

Budget

En 2016, sur le plan budgétaire, nous avons enregistré une baisse des coûts de fonctionnement. En effet, en matière de restauration, le changement de prestataire, a engendré une économie d'environ 6000€ sur l'année. Par ailleurs nous avons eu moins de dépenses d'entretien et d'électricité.

Pour 122 élèves le coût de fonctionnement du groupe scolaire a représenté 126 758€ et 76 310€ de remboursement d'emprunt. La participation du Cabanial pour 34 élèves, s'est élevée à 34 920€ en fonctionnement et 20315€ en investissement.

A titre indicatif, le coût par élève est de 1 039€ en fonctionnement seul et 1 664€ si l'on y inclut l'investissement. A cela s'ajoute le coût du ramassage scolaire financé par le département qui représente environ 650€ par enfant.

Transport scolaire : nouveauté

Selon une directive de la Direction des transports du Conseil départemental : **à dater du 1^{er} juin 2017, l'inscription en ligne sera généralisée à toutes les écoles.** Seules les familles qui ne disposent pas d'une adresse électronique recevront les imprimés habituels. Les autres recevront avant le 1^{er} juin 2017 les identifiants leur permettant de se connecter au site d'inscription en ligne au transport scolaire.



<https://www.transportsscolaires.haute-garonne.fr>

Attention ! Les dossiers des enfants actuellement scolarisés en maternelle ou en élémentaire, qui continueront leur scolarité dans la même école, seront instruits directement par le Conseil Départemental. Seuls seront saisis en ligne, les dossiers des enfants s'inscrivant pour la 1^{ère} fois dans cette école.

Vie scolaire

Au cours de cette année scolaire, la bibliothèque a enfin été aménagée, grâce à du matériel existant. Tout cela avec du matériel existant, mais non encore utilisé, et donc sans frais supplémentaires.

Cette année, Le Cabanial a ouvert l'accès au spectacle de Noël organisé par notre commune à l'ensemble des enfants du RPI. Cette initiative a été appréciée par toutes les communes concernées.

Dans le cadre des activités périscolaires, nous avons pu offrir aux élèves un atelier couture, un atelier musique, divers ateliers de fabrications d'objets pour Noël ou autre, et toujours des activités sportives avec Alexis. Deux apiculteurs sont venus parler des abeilles, avec une ruche vitrée et des tenues d'apiculteur à la taille des enfants, suivi d'une dégustation de miel. Enfin plusieurs séances ont été consacrées au carnaval : fabrication de costumes et surtout de Miss Carnaval qui a été brûlée comme il se doit sur l'aire verte de l'école.



Rythmes scolaires

A ce jour, nous pouvons vous informer plus précisément sur les rythmes scolaires, puisque le décret relatif aux dérogations à la semaine de 4,5 jours vient de paraître.

Après consultation des maires, des parents d'élèves et des enseignants, il apparaît qu'une majorité se dessine en faveur d'un retour à 4 jours de classe. Nous devons au préalable obtenir le feu vert de l'académie, mais dans la mesure où un consensus est trouvé, cela ne devrait pas poser de problème.



En ce qui concerne les centres aérés, celui d'Auriac sur Vendinelle n'ouvrira pas le mercredi matin, mais restera ouvert pour les congés scolaires comme d'habitude. Par contre, le centre aéré de Saint Féréol, accueillera les enfants du RPI dès le mercredi matin, et une navette viendra prendre les élèves à l'école des « 5 clochers » à une heure qui reste à définir.

Enfin, le secrétariat du SIVOM qui assure la gestion du RPI, sera transféré de St Felix Lauragais à l'école des « 5 clochers » dans un proche avenir. Les parents en seront avertis.

Martine Molbert,

Adjointe chargée des Ecoles

<u>Projet horaires de classe Rentrée 2017 :</u>		<u>Horaires périscolaires :</u>	
Lundi Mardi Jeudi Vendredi			
Matin	9h00 - 12h00 (<i>accueil dès 8h50</i>)	Matin	7h30 - 8h50 <i>garderie</i>
Après-midi	13h30 - 16h30 (<i>accueil dès 13h20</i>)	Midi	12h00 - 13h20 <i>cantine</i>
		Soir	16h30 - 18h30 <i>garderie</i>



Zone d'Activités *La Bartelle*

Le Cochon Régaleur

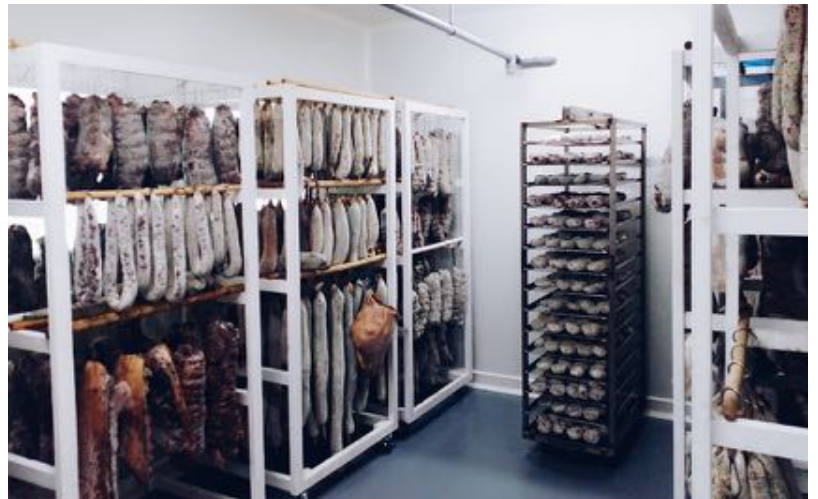


La Zone d'Activités située sur la D1 accueille depuis quelques mois une nouvelle entreprise « Le Cochon Régaleur ».

C'est la continuité d'une aventure professionnelle qui dure depuis déjà 7 ans. Jérôme Faure, responsable de l'entreprise, tient une loge au marché Victor Hugo de Toulouse, du mardi au dimanche de 6h30 à 14h. Désireux d'investir dans des locaux modernes et dans son terroir, il a choisi de s'implanter sur la Zone d'Activités de Le Cabanial.

Son entreprise emploie des jeunes du pays en laboratoire ou à la vente : Mathieu Barzi, Rémi Dagas et Anthony Barret issu d'une famille de charcutiers d'Auriac-sur-Vendinelle.

Dans le laboratoire déjà en fonction, cette jeune équipe transforme des cochons issus d'une société agricole familiale de Sorèze et élabore des plats cuisinés d'excellente qualité, mis en vente à Toulouse ou répondant à des commandes particulières.



Début septembre 2017, un point de vente sera ouvert le matin au laboratoire de notre Zone d'Activités. Vous pourrez y trouver des produits frais ou secs et un dépôt de produits locaux du Moulin de Perrine (pain, farine, huiles...) et plus tard des plats cuisinés.



Pour le commun fin gourmet, qui souhaite privilégier la distribution locale, il est plus facile de se rendre chez un traiteur renommé, près de chez nous !

Il est déjà possible de prendre commande au Cochon Régaleur.

Pour cela, contacter M Faure au 06-63-57-49-28.

La fête du cochon.

La tradition d'élever, de tuer et de transformer un cochon pour sa consommation personnelle, perdue dans nos campagnes. La recherche de produits sains et de qualité conduit de nombreux habitants du Lauragais à maintenir bien vivante cette tradition ancestrale. La fameuse expression que tout le monde connaît bien « Dans le cochon tout est bon » reste toujours actualité.

Le saindoux n'est peut-être plus revendu pour confectionner des pommades et les boyaux sont maintenant achetés dans les charcuteries mais la quasi totalité de la viande de l'animal (environ 220 kg) est, sur place, découpée, assaisonnée, hachée, transformée, salée et mis à l'abri dans des bocaux ou dans le congélateur familial. Certes désormais dans nos cours de ferme pour ce moment fatidique mais ce sont bien nos grands-mères qui nous ont appris tous ces gestes précis et étonnants qui ont traversés les siècles et qui donnent ces résultats extraordinaires que le monde entier nous envie.



Les experts sont à la tache

Cette fête du cochon est l'expression d'un moment d'échange et de solidarité entre tous. On invite la famille, on appelle ses amis, les voisins accourent... Chacun arrive avec ses bras, son savoir faire, ses engins pour assurer une réussite parfaite à cette journée qui ne ressemble à aucune autre. Car c'est une journée de travail qui exige beaucoup d'énergies et de bonnes volontés, avec un grand nombre d'opérations successives et complexes impossibles à réaliser seul.

Quand tout est presque terminé, on se retrouve tous autour d'une bonne table. Chacun content d'avoir pu participer à cette belle réussite collective.

Que seraient nos repas entre amis, nos fêtes de familles, nos colis à envoyer aux enfants à Paris ou à Nice sans le jambon, les pâtés, les coustelous, les boudins et autres saucissons ?

Véronique Prim



Soies traditionnelles du Lauragais, dans lesquelles les cochons étaient nourris deux fois par jour avec les restes, quelques pommes de terre et céréales.

treuil, tracteur, thermomètre s'invitent



pour assurer une réussite parfaite à cette journée qui ne ressemble à aucune autre. Car c'est



La « pèlère », c'est aussi le nom donné en Gascogne à cette fête traditionnelle.

La température de l'eau permet d'enlever facilement les soies. Mais il faut des bras forts et coordonnés pour retourner l'animal dans la maie.

Comité des fêtes

Comme les années précédentes, je tiens à remercier les bénévoles ainsi que les membres du bureau qui sont toujours présents et qui permettent le bon déroulement des manifestations.

Lors de l'Assemblée Générale, Julien Barzi est venu rejoindre notre équipe et a été nommé trésorier, je lui souhaite ici la bienvenue.

La fête locale et le repas de la «Mounjetade» se sont bien déroulés malgré la faible participation de la part des Cabanialais. Nous vous attendons plus nombreux la prochaine fois.

Cette année un repas sera organisé le samedi 16 septembre au soir lors de la fête locale (sur inscription). Nous avons choisi un veau à la broche, espérant ainsi attirer de nouveaux venus.

Si vous souhaitez nous aider à préparer la fête locale qui se déroulera du 15 au 17 septembre, n'hésitez pas à me contacter au 06.23.64.72.17.

Le Président, Jacques Martin



Feu de la Saint-Jean

C'est une tradition païenne, bien ancrée dans notre village, qui s'est déplacée pour la première fois dans le hameau de Le Cuing. L'occasion pour des nouveaux habitants de notre commune de découvrir ce bel endroit. L'animation a rassemblé en cette soirée une cinquantaine de personnes.

A l'heure où le soleil embrase les champs de blé de ses rayons rasants, les plus sportifs ont débuté la soirée par une randonnée de 7 km à travers la campagne. Guidés par les enfants du pays Hugues et Laurent de la *Métairie Basse*, la troupe de randonneurs s'est d'abord aventurée sur le causse du *Teulel* pour un point de vue exceptionnel. Le temps dégagé a permis de contempler La Montagne Noire, la plaine revéloise et les Pyrénées ariégeoises avec son majestueux Mont Valier et les sommets jumeaux Soularac et Saint-Barthélémy. Le sentier les a ensuite menés le long du *Peyrencou*, sous l'odeur de chèvrefeuilles ou d'immortelles. Au pont d'*En Durand*, il ne restait plus qu'à rejoindre le hameau par la côte d'*en Carreous* pour un apéritif offert par le Comité des Fêtes.

Le repas partagé, où chacun avait amené un plat salé ou sucré, a permis de faire découvrir des recettes inédites, des talents de cuisinier et la générosité de tous.

Puis les flambeaux ont mis le feu à la nuit pour accueillir l'été, regroupant autour du brasier, préparé par Laurent d'*en Arcis*, les enfants aux yeux ébahis. Les plus grands et les plus courageux ont sauté sans imprudence parmi les étincelles. La fête s'est ensuite prolongée avec guitare et chants pour les plus noctambules.

Bravo à tous pour cette animation très réussie.

Véronique Prim



Samedi 24 juin 2017
Animation Feu de la Saint-Jean

16, 17 et 18 Septembre 2016
Fête votive



Concours de belote, remporté par le vétéran de cette soirée, Monsieur Gaston Ramond et son partenaire. Félicitations à Monsieur Ramond, né dans notre village en 1921 dans le foyer bien connu du forgeron-cafetier.



Concours de pétanque





Dépôt de gerbe aux Monument aux Morts

Octobre 2016

Repas « Moules, frites » organisé de main de maître par les bénévoles du Comité des fêtes.



Mai 2017

Le Conseil Municipal a invité tous les concitoyens à commémorer l'hommage aux Combattants des Guerres du siècle précédent.

Ce 8 Mai, Monsieur Le Maire a rendu hommage à deux concitoyens décédés cette année, tous deux anciens combattants en Algérie : Messieurs Yves Laurent et René Serres avaient toujours honoré de leur présence cette tradition républicaine.



Association de chasse (A.C.C.A.)

Cette année encore, avant le début de la saison, nous avons vu quelques lièvres; puis malheureusement, il s'est raréfié dès l'ouverture de la chasse.

Pourtant nous nous sommes attachés à organiser régulièrement des battues au renard, premier prédateur de lièvres, perdreaux, poules, chats, etc.

Depuis le 1^{er} janvier, le renard a fait beaucoup de dégâts : une vingtaine de poules, quelques lapins, des canards et tout ce qui nous est difficile à quantifier. Il faut savoir qu'un grillage mal fixé, ou pas assez tendu, permet au renard de prendre votre poulailler pour son garde-manger... alors soyons vigilants.

Le vagabondage de certains chiens limite la pose des pièges qui pourraient nous aider à lutter contre la sauvagine !

Petit rappel : si votre animal vagabonde et s'il est pris par le garde-chasse ou le lieutenant de Louveterie il vous en coûtera 135 €. De plus si vous êtes absents, votre animal sera emmené à la SPA, où vous devrez régler des frais supplémentaires !

L'A.C.C.A a fait pour la première fois de son existence un joli prélèvement : celui d'un sanglier.

Cet animal, qui ne connaît pas de prédateur hormis le chasseur et sa horde de chiens, se promène partout et occasionne des dégâts.

La nouvelle saison de chasse 2017/2018, doit, une fois encore, être marquée par le respect des uns et des autres, de la nature et du bon sens.

Il n'y a qu'à ces conditions que nous pourrons continuer à chasser et pratiquer notre sport favori avec nos fidèles compagnons. Merci aux propriétaires qui participent au bon déroulement et à la vie de notre association.

Le Président



Recensement

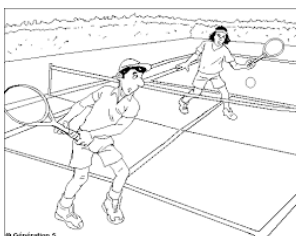
Les administrés nés entre le 1^{er} janvier 2001 et le 31 décembre 2001 devront se faire recenser auprès du secrétariat de mairie le mois de leur anniversaire ou le mois suivant.

Dépôt de pain, suite et fin !

Le distributeur de pain installé en mai n'étant pas suffisamment rentable, la Société chargée de cette prestation a supprimé ce dépôt. Le *Cochon Régaleur* (voir article p 12) collaborera dès septembre avec les Moulins de Perrine afin d'offrir un dépôt dans la commune.



Tennis



La saison débute le 1^{er} juillet et se termine le 30 juin, date à laquelle le barillet de la porte est changé. Pensez à ramener votre clé en fin de saison.

Cotisation annuelle : 20 euros / Cauton clé : 20 euros
S'adresser à Mme PRIM, le Treil.

Collecte de bouchons

La Mairie a participé à la collecte de bouchons de bouteilles de boissons, organisée par l'Association « Les Bouchons d'Amour ».

La commune a recyclé 70 kg de bouchons. Le recyclage permettra l'acquisition de matériel pour handicapés.

Merci à tous de votre coopération citoyenne.

